



GRET



Politiques commerciales et accords commerciaux

Appuyer les acteurs dans la formulation et la promotion de politiques et d'accords commerciaux favorables au développement socio-économique et à la sécurité alimentaire des pays du Sud.

Fiche thématique



REPÈRES

Intervention sur la thématique **depuis 2003**.

Zones d'intervention en 2019: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union européenne, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal

3 projets et expertises menés en 2019.

Les politiques commerciales mises en œuvre dans les pays du Sud et les accords commerciaux dont ils sont parties prenantes ont des impacts sur la concurrence entre les produits agricoles et alimentaires locaux et les importations. Ces politiques et accords influent sur le prix des produits payés aux agriculteurs-rices, les débouchés pour la production locale, la dynamique des filières agroalimentaires et les processus d'industrialisation, ainsi que sur le développement des échanges régionaux, les prix aux consommateurs, la qualité nutritionnelle des produits consommés, l'évolution des habitudes alimentaires et l'indépendance alimentaire des pays. Enfin, ils ont également un effet sur les recettes fiscales des États et donc sur leur capacité à mener des politiques économiques et sociales.

Pour le GRET, il est important que les gouvernements et les acteurs de la société civile des pays du Sud, et notamment les organisations agricoles, disposent d'outils et d'éléments leur permettant d'analyser le commerce entre pays et les impacts des politiques commerciales et des accords commerciaux. C'est ainsi qu'ils pourront mieux être en mesure de formuler et de promouvoir des politiques et des accords positifs pour le développement de la production agricole et des filières agroalimentaires, tenant compte des intérêts des consommateurs et *in fine* favorables aux intérêts de long terme des populations. Le GRET a ainsi développé une expertise approfondie sur cette thématique au service de ces acteurs.

Modes d'intervention

Le GRET met en œuvre des expertises (études, modélisation des effets) et des activités de renforcement de capacités (formations, accompagnement, publications) sur le commerce entre pays et régions, les politiques commerciales et les accords commerciaux (OMC, APE, processus d'intégration régionale) et leurs impacts, au service, d'une part d'institutions publiques, et d'autre part d'organisations de producteurs agricoles et autres acteurs de la société civile du Nord et du Sud engagés dans des actions de plaidoyer.





L'approche du GRET

» « Les politiques commerciales peuvent contribuer au développement durable de l'agriculture et des filières agroalimentaires des pays du Sud, à une moindre vulnérabilité de ces derniers aux importations et à la sécurité alimentaire de leur population. Depuis près de 20 ans, le GRET, au travers ses expertises, contribue à appuyer différents types d'acteurs dans la formulation et le plaidoyer en faveur de politiques et d'accords commerciaux favorables aux intérêts de long terme des populations du Sud », explique **Laurent Levard, responsable de programmes**.



Parole d'actrice



« Le GRET a réalisé pour la campagne "Mon lait est local" une étude sur la politique commerciale et les politiques fiscales en Afrique de l'Ouest et leur impact sur la compétitivité des produits laitiers locaux face aux produits importés. Sur la base de ces analyses, des scénarios d'évolution du Tarif extérieur commun et de la TVA ont été proposés, en vue de créer un environnement favorable au développement laitier local, sans compromettre le pouvoir d'achat des consommateurs à faibles revenus. Les résultats de l'étude ont alimenté le discours d'influence de la campagne en direction de la CEDEAO. » **Azara Remalia Nfon Dibie Sanogo, chargée régionale de programme Justice alimentaire – Afrique de l'Ouest, Oxfam International**

QUELQUES RÉFÉRENCES

- Broutin C., Levard L., Goudiaby M.-C., *Quelles politiques commerciales pour la promotion de la filière « lait local » en Afrique de l'Ouest ?*, rapport, GRET-Roppa-Apess-RBM-CFSI-ISF, 2018, 102 p.
- Levard L., *Politiques commerciales et fiscales et promotion de la filière locale en Afrique de l'Ouest,*

rapport, GRET-Campagne « Mon lait est local », 2019, 80 p.

- Levard L., Lagandré D., *Cohérence des politiques commerciales et de développement : le cas de l'APE Afrique de l'Ouest*, rapport, GRET, 2018, 90 p.

- Levard L., Benkahlia A., *Comment promouvoir le commerce agricole intra-africain ? Analyse des pistes et des freins pour le développement de ce commerce*, rapport, Études et travaux en ligne n° 37, GRET, 2013, 182 p.

2020. Photos : © GRET.

Zoom sur trois actions

Cohérence des politiques commerciales avec le développement : le cas de l'accord de partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest

2016-2017 | **Budget** : 70 k€ | **Financement** : ministère français de l'Agriculture et de l'Alimentation.

À la demande du ministère français de l'Agriculture et de l'Alimentation, le GRET a étudié au Sénégal et en Côte d'Ivoire les effets possibles de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et la région ouest-africaine sur certaines filières agroalimentaires, les revenus agricoles et la sécurité alimentaire, du fait de la libéralisation des importations (poudre de lait, blé, aliments complémentaires pour enfants). L'étude a ainsi permis d'analyser les risques d'incohérence entre l'accord et les objectifs de développement.

Quelles politiques commerciales pour la promotion de la filière « lait local » en Afrique de l'Ouest ?

2017-2018 | **Budget** : 50 k€ | **Financement** : Fondation Osiwa, AFD.



Au travers de cette étude, réalisée pour le CFSI et trois organisations agricoles ouest-africaines (Roppa, Apess, RBM), le GRET a analysé la situation du secteur laitier dans deux pays (Burkina Faso et Sénégal) et les effets des politiques publiques – et notamment des politiques commerciales – sur le développement de la filière « lait local ». L'étude a servi de point d'appui pour un dialogue avec différents acteurs de la région et pour des actions de plaidoyer en soutien à cette filière.

Appui au renforcement des capacités opérationnelles des organisations de la société civile ivoirienne pour le suivi citoyen de l'Accord de partenariat économique intérimaire

2019-2022 | **Budget** : 0,7 M€ | **Financement** : Commission européenne.

Le GRET apporte un appui à la Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) afin de renforcer ses capacités opérationnelles en vue d'assurer un suivi de l'Accord partenariat économique intérimaire (APEi) avec l'UE, de faire des recommandations et de dialoguer avec les pouvoirs publics. Le GRET est notamment en charge d'une étude sur les effets attendus de l'APEi et de l'animation de formations sur les politiques commerciales, les accords commerciaux, l'APEi et le plaidoyer.